

# La crise pousse de nombreux salariés à se lancer

**La crise sanitaire a accéléré la création de microentreprises en France. Des salariés se lancent en indépendants, faute d'autre choix souvent. Le mouvement pourrait se tasser en 2021.**

**Yves Vilaginés**  
yvillagines@lesechos.fr

Preuve d'un optimisme forcené, d'une confiance en l'avenir, mais aussi, pour certains, d'une contrainte à s'inventer un avenir professionnel hors du salariat : on n'a jamais créé autant d'entreprises

en France. Près de 850.000 ont vu le jour l'an passé, un nouveau record historique, et ce malgré deux mois de confinement au printemps, pendant lesquels les inscriptions ont été quasi gelées. La crise sanitaire accélère, plutôt qu'elle ne le freine, un mouvement de fond, constaté depuis près de vingt ans avec la hausse continue des créations d'entreprise. La France n'est pas une exception. Dans la plupart des pays développés, c'est la même chose.

Ce record recouvre deux réalités : d'une part, une accélération de la « gig economy », celle des petits boulots et de l'ubérisation ; d'autre part, une stagnation des créations sous forme de sociétés, signe de prudence d'entrepreneurs plus ambitieux.

## « Effets... de désespoir »

La hausse observée en 2020 est le seul fait d'une progression des nouvelles entreprises individuelles : autoentrepreneurs, professions libérales, artisans... « Cela reflète un transfert, un changement de structure du régime de l'emploi », constate Fabrice Cavarretta, professeur d'entrepreneuriat et leadership à l'Essec. Le « boost » de la création d'entreprise en solo traduit un glissement, une substitution d'emplois

## ANALYSE

salariés vers des activités exercées en indépendant. Et en période de crise, et donc d'incertitudes sur l'emploi salarié, l'entrepreneuriat de nécessité sort renforcé. Comme l'observe Sylvie Jalabert, directrice générale du réseau national d'accompagnement des entrepreneurs BGE, « on note des effets d'aubaine ou de désespoir. Certains créateurs nous le disent crûment. Ils ont le sentiment que, pour eux, ce sera plus facile de trouver un client qu'un emploi. »

En dix ans, le nombre de travailleurs indépendants a augmenté de plus de 1 million en France, selon une étude de l'Acoss, l'organisme national des Urssaf. Ils sont aujourd'hui plus de 3,6 millions, dont une moitié, environ, d'auto-entrepreneurs, ce régime social et fiscal simplifié créé en 2008.

Toute crise est aussi source d'opportunités. « Les grandes entreprises sont focalisées sur leur business. Elles laissent des créneaux aux petits acteurs innovants, explique Philippe Silberzahn, professeur en entrepreneuriat et innovation à EMLyon Business School. Leur attention est à éteindre des incendies

plutôt qu'à semer des graines. » Ce sont ces failles qu'exploitent les start-up. Sans précipitation aujourd'hui.

Chez BGE, on observe une certaine prudence. « Les entrepreneurs temporisent, mettent sur pause, témoigne Sylvie Jalabert. Nous aurons cette année un taux de concrétisation, de passage à l'acte, moins élevé. » La crise durcit les conditions de réussite. Elle favorise une prise de recul et une meilleure préparation, d'où une plus grande maturité des projets. Ce que traduit Fabrice Cavarretta par : « Moins de gens viennent pour participer à la fête. La crise oblige à réfléchir comment être rentable. »

Différentes études attestent que les entreprises créées en période de crise sont plus pérennes, plus solides sur le long terme. « On est en plein mouvement schumpétérien », conclut Fabrice Cavarretta. Mais si l'on observe déjà la vague de créations, porteuse d'innovations futures, celle des destructions subit un effet retard porté par les nombreuses aides accordées aux entreprises. Le nombre de défaillances a d'ailleurs reculé en 2020. Cela ne devrait pas durer. Selon Euler Hermes, il repartira à la hausse cette année, et on compterait 60.000 défaillances en 2022. ■

## LesEchos

SUR

Europe 1

RETROUVEZ NICOLAS BARRÉ

L'ÉCLAIRAGE ÉCO À 7H15

DANS LE 7H-9H DE MATTHIEU BELLIARD